

• ZÉRO DÉCHET (OU PRESQUE) J'AGIS •

Avec l'Agglo, Je composte
à l'école

Mémento



Le compost...

Ou la transformation de la matière et l'étude du vivant !

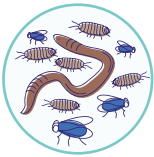
Un dispositif pédagogique autour de la pratique du compostage a été spécialement conçu par la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) pour faciliter son développement au sein des écoles.



Le potentiel éducatif en quelques mots :

SVT, chimie, éducation civique, écologie... du socle commun des programmes de l'Éducation nationale.

Participer aux diverses étapes du compostage, et :



> expérimenter le processus de transformation de la matière organique par les bactéries et les champignons en terreau fertile et comprendre la notion de cycle de la matière,



> faire des observations la microfaune du compost (écosystème, chaîne alimentaire...),

> comprendre l'intérêt du compostage pour la gestion des déchets ménagers.



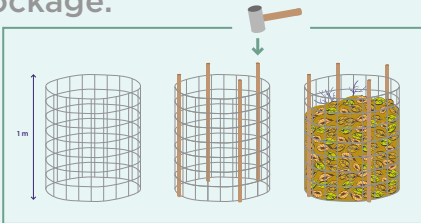
Le programme « Réduire mes déchets, nourrir la Terre » repose sur un guide de l'enseignant, issu d'un long travail de conception et de tests en classe. Il permet d'aborder les questions liées au tri sélectif des déchets, la biodégradabilité des déchets organiques, l'intérêt écologique et économique du compostage et du lombricompostage. À consulter sur le site : www.passerelles.info (brochure en téléchargement gratuite).

C'est plutôt facile à mettre en place !

Qui fait quoi ?

L'ÉCOLE

- Désigne l'équipe compostage (minimum 2 à 3 référents) qui sera formée à la pratique du compostage,
- Fait une demande de composteur en bois (300 litres) et prévoit le petit outillage nécessaire au bon fonctionnement (griffe, fourche...),
- Prévoit l'organisation de l'approvisionnement et du stockage de la matière sèche (broyat de bois, feuilles mortes, petits branchages...) en demandant aux services techniques la fabrication d'un silo de stockage.



Cette matière sèche, structurante du compost, permet la circulation d'air indispensable à une bonne fermentation des matières déposées dans le bac d'apports.

L'AGGLO :

- Édite une convention pour l'acquisition d'un composteur pédagogique à faire signer par la Ville et l'établissement.
- Accompagne l'installation du composteur avec l'équipe référente et les classes concernées,
- Assure la formation des référents du site,
- Accompagne l'école jusqu'à l'autonomie.

LES CLASSES VOLONTAIRES :

- Reçoivent un bio-seau et sont initiées (animation de classe) à la pratique du compostage,
- Apportent régulièrement les déchets recueillis au composteur,
- Ajoutent un peu de feuilles mortes ou de broyat de bois à chaque apports (disponible sur place),
- Mélangent grossièrement les nouveaux apports,
- Participent à l'entretien et au suivi du site (brassages...)
- Récoltent le compost obtenu

Remplir le composteur avec des déchets organiques issus de l'école (restes de goûter, de pique-nique, plantes et fleurs fanées, marcs de café et sachets de thé de la salle des maîtres, mouchoirs en papier...). Accepter les déchets que les enfants « sans composteurs à la maison » voudraient amener à l'école.



Compléter par une partie des déchets compostables des espaces verts extérieurs (feuilles mortes, tailles d'arbres ou de haies s'il est possible de les faire broyer par la commune...) et mélanger les apports avec les déchets existants.



Retourner le tas tous les 2-3 mois (une classe différente pourrait à chaque fois faire ce travail) afin de garantir un bon mélange et une aération suffisante des déchets.



Le compost ainsi produit peut ensuite être utilisé pour fertiliser les plantes de l'école, le jardin pédagogique, les jardinières ou espaces verts de l'école.

Qu bout de quelques mois, récolter tous ensemble le compost !



C'est plutôt simple à mettre en place...

La mise en place d'un composteur pédagogique est un projet scolaire attrayant et qui peut être facilement mis en œuvre. Nous recommandons de procéder de la manière suivante :



- > **Parlez du projet**, entre collègues enseignants, avec la direction de l'école et formez l'équipe compostage de l'école
- > **Une fois le principe accepté**, adressez la fiche projet de compostage (ci-après) à la CASGBS.
- > **Commencez à stocker de la matière sèche** (feuilles mortes, petits branchages...) et répandez la nouvelle auprès de tous les élèves, personnel administratif...

Des idées pour aller plus loin...

- > En liaison avec un petit jardin pédagogique, apprendre à utiliser le compost mûr, à jardiner, et faire diverses observations sur le développement des végétaux,
- > Planter un petit jardin de plantes aromatiques et les utiliser lors de préparations culinaires,
- > Au printemps, pour la Fête des mères par exemple, faire pousser des plantes fleuries, et les transplanter dans des pots décorés, et remplis pour moitié de compost mûr tamisé,
- > Pour sensibiliser l'ensemble des élèves de l'école, voire leurs parents, un travail d'information peut être fait par une ou deux classes (par exemple une exposition, une enquête, une animation...).



Pour l'installation d'un composteur pédagogique
FAIRE VOTRE DEMANDE officielle à la CASGBS sur
www.casgbs.fr > **Vivre ici** > **Réduire** > **mes déchets** >
Faire de la pédagogie > **Animations scolaires** ou en
scannant le QR code.



Saint Germain bouclesdeseine

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Communauté d'agglomération
Saint Germain Boucles de Seine

Parc des Érables - Bâtiment 4 - 3^e étage,
66 route de Sartrouville - 78230 Le Pecq

Tél. 01 30 09 75 36
compostage@casgbs.fr

www.casgbs.fr



Retrouver les fiches pédagogiques de l'Agglo

- Livret d'activités sur le compostage
- Livret «En quête des invisibles du sol»
- Demande de prêts de matériels pédagogiques



SCANNEZ OU CLIQUEZ